



CIFIC-VD
Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base
du canton de Vaud

Assemblée générale de la CIFIC-VD

17 septembre 2019

RAPPORT PRESIDENTIEL

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que j'ouvre notre seizième assemblée générale en vous remerciant d'y assister. Vous montrez ainsi votre intérêt pour la formation professionnelle en général et en particulier pour celle qui touche la branche du commerce. Outre mes cordiales salutations à tous nos membres présents, je salue aussi chaleureusement tous nos invités à titres divers.

Pour mémoire, je vous rappelle que la CIFIC-VD, née en novembre 2002, est une association professionnelle regroupant les entreprises formatrices actives dans la formation commerciale de base. Elle défend leurs intérêts auprès des autorités cantonales, mais également auprès de l'association faîtière créée formellement en 1999 déjà, et participe ainsi à des groupes de réflexions globales sur le plan fédéral en matière d'apprentissage. Nous en constituons la section cantonale vaudoise. A ce titre, nous sommes responsables de toute l'organisation des cours interentreprises dispensés tant via Jeuncomm Formation que par le Centre Patronal, dans le cadre des assistants de bureau AFP et de la branche Services & administration (S&A) pour employés de commerce CFC. Il en va de même pour la mise sur pied des examens finals y relatifs, tant oraux qu'écrits, de la partie entreprise de notre branche. Il est également bon de rappeler que nous gérons aussi les filières, outre le système dual, des 3+1, des 2+1, des 18 mois et des formations raccourcies, Art. 32 ainsi que de la VAE.

Par ailleurs, la CIFIC-VD a également pour mission de collaborer avec les partenaires de la formation professionnelle à l'échelle cantonale et nationale, de veiller au développement professionnel et de la qualité (contrôle, élaboration et adaptation des documents de base et de mise en œuvre, information et formation des acteurs sur le terrain, révision totale ou partielle des plans de formation et des ordonnance sur la formation). Nous devons ainsi coordonner la mise en œuvre de la formation en collaborant avec les commissions des cours nationales.

L'arrivée de nombreuses nouveautés annuelles, a pour effet de créer de nouvelles demandes de formation de la part des responsables en entreprises. Des cours spécialement destinés à ces personnes sont mis sur pied régulièrement.

Sur le plan financier, il est évident que toutes ces actions ont une influence sur notre budget et nous devons nous pencher sur le maintien ou non du montant de la cotisation fixée en 2017 à Fr. 150.-. Nous en discuterons toute à l'heure. Par contre, nous essaierons toujours de rendre la CIFIC-VD plus attractive et de montrer aux formateurs l'intérêt qu'il y a à faire

preuve de solidarité pour défendre le bien commun des entreprises et surtout relayer au plus niveau, soit à l'échelon national, les préoccupations du terrain.

Par ailleurs, je souhaite également vous rappeler le travail important qui est fait par notre association de concert avec la DGEF, et plus particulièrement le pôle dirigé par Mme Fabienne Dorthé, dans le cadre de l'application de la loi vaudoise sur la formation professionnelle pour collaborer avec le dispositif des commissions de formation professionnelle et pour superviser la gestion des commissaires professionnels dont nous assurons le suivi administratif. Nous profitons pour la remercier pour cette excellente collaboration

En conclusion de ce rapide tour d'horizon, je ne voudrais pas manquer, Mesdames et Messieurs, de vous remercier une fois encore de tous les efforts que vous faites pour former nos jeunes qui sont les chefs d'entreprises et formateurs de demain. Vous le faites sur la base souvent du sacerdoce et nous vous en savons gré. De notre côté, au sein de la CIFIC-VD, nous nous attachons à vous soutenir le mieux que nous pouvons, tant sur le plan très concret et direct, que sur le plan plus général de nos interventions dans les différents commissions et groupes de travail, que ce soit au niveau cantonal, romand ou fédéral.

En conclusion, je vous rappelle qu'en deuxième partie de cette assemblée, vous aurez la possibilité de suivre une conférence de Mme Silna Borter, responsable de filière dans le département de la Haute Ecole de Gestion (HEG) de la HEIG-VD sur le thème du **management de la génération Z** ».

Jacques Richoz, Président

11.09.2019

CH